

Tout le canyoning français débarque sur l'île

La Réunion accueille ce week-end le 9^e rassemblement interfédéral du canyoning français. Une première sur notre île considérée comme l'une des meilleures destinations au monde pour la pratique de cette activité.

LOISIRS

Le monde du canyoning français débarque sur notre île. La Fédération française de montagne et d'escalade et la Fédération française de spéléologie organisent en effet leur 9^e Rassemblement interfédéral (RIF) ce week-end. Un événement national annuel qui rassemble les principaux responsables associatifs et sportifs de la discipline.

Plus de 150 invités sont donc attendus avec leurs accompagnateurs pour découvrir le grand potentiel de l'île en la matière. "L'une des meilleures destinations dans le monde" selon les organisateurs de ce congrès.

La discipline est apparue sur l'île il y a déjà un quart de siècle, initiée par quelques pionniers et développée rapidement par le monde associatif. Après 25 ans de pratique, près de 170 canyons sont désormais équipés et d'autres pourraient encore l'être à l'avenir. "On a commencé avec les sites les plus faciles, les plus agréables pour la vue" rappelle Dominique Durand, le président de la Ligue réunionnaise, également président du Comité régional de spéléologie. "À la faveur de nouvelles techniques, on équipe maintenant des sites de plus en plus difficiles". Avec une nouvelle limite : la création du Parc national des hauts. La discipline n'est évidemment pas polluante mais nécessite l'ouverture de nouveaux sentiers pour accéder aux départs des canyons. Chaque projet fait donc l'objet de négociations préalables.

La liste actuelle des sites laisse toutefois une palette suffisamment large aux quelque 650 licenciés locaux ainsi



Plus de 170 canyons sont actuellement équipés dans l'île (source RIF 2012).

qu'aux 60 à 80 000 touristes qui s'essaient chaque année durant leur séjour. Pour Ariane Loupy, secrétaire générale de l'IRT, le canyoning fait désormais partie des activités les plus plébiscitées par les visiteurs. L'organisation de ce congrès

apparaît donc comme une aubaine pour les professionnels du tourisme. "Lors du dernier salon du tourisme à Paris, nous avons justement présenté une vidéo et axé notre communication sur l'accueil de stages et de formations. L'objectif, c'est de faire de

la Réunion une terre d'apprentissage" poursuit Ariane Loupy.

UNIQUE OUTRE-MER

Les responsables locaux attendent donc de cette réunion nationale de pouvoir

mettre en avant les atouts de l'île mais aussi de partager leur savoir faire. "On est un peu enclavé ici sur l'île donc nous avons des choses à apprendre mais nous avons aussi des choses à transmettre. Nous pratiquons ici toute l'année, ce qui n'est, par exemple, pas le cas en métropole et nous avons de vraies spécificités en terme notamment de verticalité" explique Patrice Nominé pour le Comité régional d'escalade et Dominique Durand pour celui de spéléologie. À noter que la Réunion est la seule région française d'Outre-mer où le canyoning a été développé.

Pendant neuf jours, leurs équipes bénévoles locales vont donc conduire les représentants de chaque région dans les canyons réunionnais. Dans le sud de l'île d'abord où les canyonneurs seront rassemblés à Cilaos. Puis dans l'est où un éco-village sera construit à Bras-Panon sur le champ de foire. Canyoning donc en journée et soirées festives à la nuit tombée. Entre les deux, les différents responsables nationaux échangeront lors d'ateliers thématiques : météorologie, équipement et bien évidemment sécurité.

Sur ce point, les fédérations locales assurent que la Réunion recense moins d'accidents que les sites de métropole. En proportion du nombre de pratiquants, 22 décès ont été enregistrés depuis l'arrivée de la discipline sur l'île. "En majorité des pratiquants marrons" plaident les responsables régionaux qui œuvrent bien entendu à ce qu'aucun incident majeur ne vienne gâcher la fête du canyoning français dans les prochains jours ■

Romain Latournerie

La pêche aux requins devant le Parlement européen



Les députés européens plancheront sur la protection des requins le mois prochain.

MER

Le Parlement européen planchera le mois prochain sur la protection des requins. La Commission européenne avait proposé en 2007 un vaste plan de protection des squales. Proposition validée en 2009 par les ministres des pêches des États membres. L'une des mesures consiste à interdire le shark finning (découpage des ailerons et relâche des carcasses encore vivantes). C'est sur la révision de ce texte que les députés de Strasbourg vont devoir se prononcer en assemblée plénière. Le député Younous Omarjee devrait s'exprimer dans ce cadre devant le parle-

ment lors de la session du 19 au 22 novembre. C'est du moins ce qu'il indique dans un communiqué rédigé jeudi. "À travers la révision de ce règlement sur l'interdiction du finning des requins, c'est aussi tout le débat sur la pêche aux requins et la protection des grands mammifères marins qui se trouvera relancée au Parlement européen" indique le député de la circonscription Outre-Mer. En attendant un éventuel durcissement des règles de protection des requins, la campagne en cours à la Réunion n'a finalement pas débuté comme prévu ce jeudi. Les premières sorties organisées par le Comité des pêches devraient intervenir la semaine prochaine ■

R. Lt.

Agorah : un conseil d'administration mais pas de directeur

AMÉNAGEMENT

Le conseil d'administration de l'Agence pour l'observation de la Réunion, l'aménagement et l'habitat (Agorah) a tenu son conseil d'administration hier. Une réunion sans véritable surprise donnant l'occasion à ses représentants de faire un point sur ses missions et ses nouvelles orientations. Ainsi, au-delà des missions classiques d'observation et d'expertise, l'Agorah s'est vue confier le suivi du Schéma d'aménagement régional (SAR). De plus, le ministère de l'Outre-mer vient de confier à la structure une mission sur les niveaux et les évolutions des loyers dans le secteur privé sur l'ensemble des cinq départements ultramarins, en collaboration avec l'OLAP.

"Les nouvelles responsabilités et actions de l'Agence démontrent que la refondation était nécessaire et que l'Agorah devient désormais un outil performant et reconnu", se félicitent les représentants. Soit. Mais une ombre demeure au tableau, l'absence prolongée d'un responsable administratif.

Certes, dans le cadre de sa rénovation, l'Agorah a vu ses effectifs augmenter avec le recrutement de cinq personnes, mais le poste de directeur est plus que jamais vacant. Plus pour très longtemps, semblent dire les élus du conseil d'administration qui annoncent le recrutement prochain d'un responsable en même temps qu'un chargé d'études pour l'observatoire des déchets et pour l'observatoire des transports ■

"Lankréol 2012" choisit Marie-Emmanuelle Quenou

PRIX LITTÉRAIRE

L'édition 2012 du prix "Lankréol" vient de rendre son verdict. Emmanuelle Quenou est plébiscitée pour son poème (fonkèr en créole) intitulé "Dérièr bazar" extrait du recueil "Détak la lang". Elle a également marqué les esprits avec "Mon zétoil" un autre poème extrait du même recueil et reste, incontestablement, l'auteur de cette année pour le jury présidé par Teddy lafare-Gangama. Le prix "Lankréol" en est à sa 9^e édition cette année. Il vise "à encourager et dynamiser l'écriture en créole réunionnais et de montrer qu'elle peut être de qualité." Cette année, 29 auteurs ont soumis un total de 106 œuvres aux jurés. 92 d'entre elles ont été jugées conformes au règlement du concours. 15 nou-

velles, 12 contes et 65 poèmes ont été retenus. Ce concours initié par le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement est placé sous l'égide du conseil régional et bénéficie du partenariat de l'Union pour la défense de l'identité réunionnaise et de la ligue de l'enseignement. La remise des prix se tiendra dimanche 28 octobre au domaine de Moca à Montgaillard ■

PALMARÈS

Pri Lankréol à Marie-Emmanuelle Quenou pour "Dérièr bazar" Konpliman à Isabelle Testa et Patrick Cazanove pour, respectivement, "Padport" et "Motamo". Koudpous à Janick-Paul Tamachia pour "Si la brez mon vi", à Marie-Emmanuelle Quenou pour "Mon zétoil" et à Céline Huet pour "Diguiligie la vi"